49e ANNÉE. — N° 17.217
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f 30f
France et Colonies... 9 » 17f 32f
Etranger..... 10 20f 40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c
SAMEDI 23 AOUT 1919
SAINTE JEANNE
SOLEIL: lever 6h14; coucher 7h55
LUNE: N. L. le 25; P. Q. le 2

TRIBUNE DE LA IVe RÉRUBLIQUE

La liberté des ports de commerce

C'est une petite histoire.

En 1912, les Chambres votaient une loi tendant à assurer l'autonomie des ports maritimes de commerce. Dans l'exposé des motifs du projet, on lisait :

« Si l'on considère qu'en dehors de l'entretien proprement dit aucun travail, quelque minime qu'en soit l'importance, ne peut s'exécuter actuellement dans un port sans que le projet n'en ait été préalablement approuvé par le ministre des travaux publics, on appréciera toute la portée de la mesure de décentralisation constituée par la loi. »

Mais pour que celle-ci devînt applicable, un règlement d'administration publique devait intervenir.

Il n'intervint qu'en 1916 : quatre ans plus tard! et causa le plus grand émoi dans les Chambres de commerce et les conseils d'administration des ports. Une campagne de presse révéla, peu de jours après la publication du règlement, qu'il était inapplicable.

Les démarches se multiplièrent auprès des ministres des travaux publics, de la marine marchande, et auprès des commissions parlementaires. Il fallait rapporter le funeste règlement, on ne le rapporta pas. On ne songea pas qu'il suffirait de laisser aux conseils d'administration des ports le soin d'appliquer la loi le plus scrupuleusement possible. Les ports demeurèrent et demeurent encore soumis au régime de la centralisation à outrance.

Pourtant, c'était la guerre. Marseille embouteillée réclamait par l'organe de ses élus l'autorisation d'agrandir son port, à ses frais, sans qu'il en coûtât rien à l'Etat. L'autorisation ne venait pas. Il fallait que le ministre fît enquêtes sur enquêtes et déposât un projet de loi. Il fallait que les commissions parlementaires fissent enquêtes sur enquêtes et que leurs rapporteurs établissent les rapports sur lesquels le Sénat et la Chambre pourraient statuer. La Chambre ne statuait pas, et le Sénat pas davantage. A Marseille, l'encombrement augmentait, les protestations se faisaient plus pressantes.

Mais le 3 juin 1919, grâce à la collaboration de sept ministres — travaux publics, commerce, marine, intérieur, ravitaillement, reconstruction industrielle, finances — un nouveau projet de loi « concernant l'autonomie des ports maritimes de commerce et la simplification des formalités relatives à l'exécution des travaux des ports », était déposé sur les bureaux des Chambres.

Il faut maintenant que les commissions parlementaires désignent leurs rapporteurs, que ceux-ci trouvent le temps de s'acquitter de leur mission, que le projet puisse être inscrit à l'ordre du jour, que la Chambre et le Sénat l'adoptent. Et puis il faudra que la loi soit promulguée.

Mais les Chambres se séparent. Les élections vont venir. Il y a sept ans que les ports attendent. Combien de temps faudra-t-il attendre encore ?

* *

Ces méthodes sont celles qui organisent le gâchis. Il s'agit d'en finir avec une procédure aussi dangereuse. Si les ports sont mal outillés en France, ceux de l'étranger se perfectionnent de jour en jour. Notre trafic maritime et notre commerce souffrent. Les moutons pourrissent sur les quais d'embarquement. Le tabac se disperse. On attend des marchandises qui ne viennent pas parce qu'elles prennent la direction de ports plus hospitaliers que les nôtres. La crise des transports s'aggrave et le prix de la vie s'élève. Telles sont les conséquences de l'incurie dont l'édifiante histoire des ports donne la mesure.

Il faut que l'on comprenne, en France, le mal que le pays se fait à lui-même en tolérant ces lenteurs. Les hommes qui se sont groupés sous la discipline républicaine du *Parti de la IVe République* entendent s'élever contre tout ce qui a désorganisé ainsi leur patrie : routines administratives, incompétence, irresponsabilité. Plus ils seront nombreux au prochain Parlement, plus nous aurons de chances d'exploiter heureusement la victoire. Sinon, c'est sous le poids du triomphe que nous tomberons vaincus.

Pour ce qui est des ports de commerce, le nouveau projet de loi est encore bien imprudent. Que vient-on parler de décentralisation, quand on multiplie, au contraire, les rouages administratifs, comme le propose le projet de loi ?

Et d'abord, quel rôle joueront ces conseils d'administration qui ne sont, en fait, que des commissions émanant des Chambres de commerce et des Conseils généraux, si l'on n'est pas disposé à leur accorder pleins pouvoirs ? Qu'est-il besoin de ces innombrables recours à l'autorisation ministérielle et parlementaire, quand les Conseils généraux des régions intéressées sont d'accord, et que les Chambres de commerce supportent les frais des travaux ?

Sans doute le nouveau projet prévoit que cette autorisation ne sera désormais nécessaire que pour les travaux dont les dépenses doivent dépasser la somme de *un million*. Mais quels travaux importants peut-on accomplir, désormais, avec un crédit inférieur ? Là encore, la loi n'est pas assez souple. Autonomie veut dire liberté. Pourquoi la permettre, si ce n'est pas pour l'accorder ?

Il y a un exemple qui devrait éclairer les législateurs français. C'est celui du port de Hambourg. Autonome, il a connu en quelques années un développement prodigieux. Inspirons-nous plutôt de la législation à laquelle ce grand port est soumis. Nous n'avons pas à redouter, en ces matières, de tirer profit des expériences de l'étranger — même de l'ennemi ! Il n'a pas fallu sept ans au Reichstag pour établir un projet de loi qui eut la fortune pour résultat.

D'autre part, convient-il d'accorder une autonomie — même aussi relative ! — à tous les ports indistinctement, et ne devrait-on pas, à cet égard, obéir aux suggestions fournies par la Chambre de commerce de Bordeaux, quand elle délibérait que « les Chambres de commerce des grands ports disposent de services administratifs et techniques leur permettant de répondre à tous leurs besoins, sans avoir recours à des organisations collectives supplémentaires. Les grands ports français sont des organes économiques nationaux, bien plus que régionaux. Dans la pratique, c'est en faisant appel au concours des Assemblées départementales ou municipales que les Chambres de commerce du Havre, de Rouen, de Nantes de Bordeaux, ont pu exercer l'action collective puissante qui leur a permis de mettre en œuvre les grandes entreprises de travaux dont l'exécution constitue les plus importantes améliorations de l'outillage national. »

L'Etat n'y est donc pour rien. Les grands ports, à condition qu'on les y autorise, se développent tout seuls. Mais les petits ports ne seront jamais des organes nationaux; à quoi bon les doter de pouvoirs dont ils ne pourront même pas user, faute de ressources ? La loi démocratique de l'égalité n'inflige pas le même traitement à toutes les collectivités ou à toutes les institutions. Comme toujours, on a fait un projet unique, pour tous les ports, sans distinguer que tous n'avaient pas les mêmes intérêts, que ce qui convenait à Marseille ne donnait peut-être pas satisfaction au Havre, que Bordeaux avait des ressources supérieures à celles de La Rochelle... et que l'uniformité pouvait être désastreuse.

F. JEAN-DESTHIEUX.

M. Poincaré a remis la croix de la Légion d'honneur A STRASBOURG ET A PHALSBOURG

La ville alsacienne, la ville lorraine et les populations ont acclamé la France avec enthousiasme en la personne du chef de l'État

(Dépêche de notre envoyé spécial)

Strasbourg, 21 août. — C'est un beau diptyque qui s'est inscrit au programme de ce jour. Le président de la République, au nom de la nation, a payé à deux cités de la France retrouvée la dette qu'elle avait contractée envers elles il y a quarante-neuf ans. L'une est Lorraine, l'autre Alsacienne, toutes deux furent suprêmement françaises en sacrifices et en héroïsme.

A MULHOUSE — Photo MANUEL

La première, c'est Phalsbourg, qui a mérité d'être appelée « la pépinière » de nos hommes de guerre. La petite ville lorraine qui est aux avancées de l'Alsace nous les a prodigués : dix généraux à elle seule depuis Georges Mouton, simple soldat, engagé volontaire aux armées de la République une et indivisible, dont Napoléon devait faire le maréchal Lobau, et dire de lui : « dans la peau de « Mouton » il y a un lion ! » Jusqu'aux Micheler, aux Vandenberg, aux Hollaender, qui ont fait leurs preuves avec éclat dans cette guerre.

* *

Le président, qu'avait rejoint à la limite de la Lorraine M. Mirman, commissaire de la République, et qu'accompagnaient Mme Poincaré, M. Millerand, commissaire général d'Alsace et de Lorraine; Mme Millerand; les généraux Gouraud, Hirschauer et de Maudhuy, gouverneurs de Strasbourg, de Mulhouse et de Metz, fut accueilli à la séculaire porte de France par les autorités phalsbourgeoises. Après être passé auprès de la maison natale de l'un des pères de « l'ami Fritz » — car Erckmann était de Phalsbourg — et sous un arc de triomphe qui portait cette inscription : « Honneur au grand patriote lorrain », M. Poincaré gagna une estrade rustiquement décorée de branchages de sapins sur la grand'place, face à la statue du maréchal Lobau, et là, il rappela la page de gloire qui valait à Phalsbourg d'être à l'honneur en ce jour. Il évoqua l'héroïque résistance de la cité en 1870, quand, sommée de se rendre sous menace de bombardement, le commandant Vaillant répondit : « J'accepte le bombardement. »

« Tous les Phalsbourgeois l'acceptaient aussi et le subirent sans s'émouvoir.

» Il y avait en tout dans Phalsbourg 1,252 hommes de troupe. C'était peu, mais avec un chef décidé de tenir jusqu'au bout et assuré de trouver dans la population un appui sans réserves, c'était assez. La ville était bien fortifiée et pourvue d'une artillerie suffisante; malheureusement, il n'y avait d'approvisionnements en vivres que pour une centaine de jours. Qu'importait ! On verrait bien !

» La place riposta vigoureusement au tir de l'ennemi qui, bientôt décontenancé, offrit au commandant Vaillant de sortir avec armes et bagages et de rejoindre l'armée française. La proposition fut repoussée, aux applaudissements chaleureux des habitants, dont le patriotisme n'admettait aucune transaction.

» Le bombardement se fit alors de plus en plus meurtrier. Un tiers de la ville fut peu à peu détruit. Le moral des défenseurs n'en fut pas atteint. Au contraire, la petite garnison faisait des sorties fréquentes, inquiétait l'ennemi, ne lui laissait pas de repos; et si, avec le temps qui passait, la famine n'avait pas fini par s'abattre sur la ville, Phalsbourg aurait résisté comme Belfort et comme Bitche, jusqu'après la cessation générale des hostilités.

» Mais, en décembre, après un siège de quatre mois, les vivres manquèrent, la garnison et la population étaient décimées. Il fallut renoncer à prolonger la résistance... »

Et M. Poincaré, après avoir rappelé tout cela, cita la mâle parole du commandant de la place au chef allemand : « Les portes de Phalsbourg vous sont ouvertes. Vous nous y trouverez désarmés, mais non vaincus. »

Puis, sous les ovations délirantes de la foule trasportée d'émotion, il épingla la croix de la Légion d'honneur sur un coussin aux armes de la ville.

* *

Là même où, en décembre dernier, il prononça son inoubliable discours et jeta l'historique « le plébiscite est fait », du haut du perron de l'hôtel de ville, le président a remis à Strasbourg la récompense suprême. Et nous avons revécu les mêmes moments d'émotion.

La foule se pressait sur la place de Broglie, derrière une ligne de soldats précédés de trois drapeaux et de deux étendards revenus glorieux des batailles. Quand le président apparut, les vivats éclatèrent en tempête, les chapeaux et les mouchoirs voletèrent éperdument. Les cuivres lancèrent la « Marseillaise ». Et aussitôt, une autre « Marseillaise » bondit hors des poitrines et monta puissante, enfiévrée, sur cette même place où, dans la maison du maire de Dietrich, Rouget de Lisle avait chanté pour la première fois l'hymne sacré !

Quand le président commença de parler, un silence profond se fit dans la foule. De toute son âme, elle l'écoutait qui disait :

« Le 9 novembre dernier, lorsque, tout tremblants d'une émotion sacrée, les représentants de la France ont posé le pied sur votre sol affranchi et lorsqu'à la gare même de Strasbourg, j'ai reçu de votre municipalité les clefs de la ville, je n'ai pu m'empêcher de m'écrier : « De la flèche de » votre cathédrale, les couleurs françaises » avaient été abaissées le 27 septembre » 1870; elles ont été hissées de nouveau le » 25 novembre 1918, ceci venge cela, et la » dernière date efface la première. »

» Il ne faut pas cependant que tout soit effacé. Si la fortune a jadis trahi votre vaillante cité, aucun des efforts que Strasbourg avait alors accomplis pour sauver la France n'a été définitivement perdu. Ils se sont retrouvés aujourd'hui dans l'énergie que la France a, à son tour, déployée pour vous libérer de l'oppression. Le présent se relie au passé, la chaîne des traditions est rétablie et, dans l'unité de la patrie victorieuse, nous récoltons aujourd'hui ce que vos pères ont semé.

» Déjà, cent ans avant le début de la guerre qui vient de nous réunir et alors que le pays épuisé commençait à fléchir sous la poussée de la coalition, Strasbourg avait courageusement résisté aux assauts de l'ennemi et présenté, devant le péril grandissant, l'exemple de la plus heureuse entente entre Roederer et Lezay Marnesia, entre les autorités militaires et la population civile.

» En 1870, la ville a donné à la France envahie et menacée de démembrement un nouveau témoignage de son inaltérable fidélité. Pendant cinquante jours, elle a lutté non pas seulement pour se défendre elle-même, mais pour secourir nos armées en détresse et pour maintenir l'honneur du drapeau.

» Les années ont ensuite passé sans que la France pût s'acquitter envers elle. Mais notre dette de reconnaissance n'est pas prescrite, et maintenant que nous nous sommes retrouvés, nous ne laisserons pas échapper une occasion de montrer à Strasbourg que nous non plus nous n'avons rien oublié. »

Le président redit alors la conduite héroïque de Strasbourg sous le commandement d'un autre Alsacien, le général Uhrich, pendant le bombardement infernal de Von Werder, qui écrasait et incendiait la ville, et ses paroles trouvent un écho vibrant dans les cœurs des Strasbourgeois qui l'entendent.

Puis M. Poincaré ajoute :

« Mais après la reddition de la place, le mot du général Uhrich est resté vrai. L'héroïsme de Strasbourg a encore été la patience. Quarante-quatre années de silence forcé, mais quarante-quatre années d'attente, de résolution calme et de foi secrète. L'esprit qui vous avait animés pendant le siège ne vous a point quittés pendant la longue domination du vainqueur. C'est lui qui vous a soutenus et réconfortés durant le nouveau siège, plus cruel encore que le précédent, que vous avez eu à subir pendant l'occupation ennemie : siège de votre patriotisme, de vos affections, de vos libertés, de vos traditions séculaires !

» On a essayé d'arracher de vos cœurs le souvenir de la France, on a tâché de briser votre volonté, on s'est flatté de faire capituler votre conscience ! Mais on a pu détruire autrefois les monuments de Strasbourg; l'âme de Strasbourg est immortelle, comme l'âme de l'Alsace, et échappe victorieusement aux prises de l'étranger qui a rêvé de l'asservir. Votre conscience n'a pas capitulé, et le jour est venu où les troupes allemandes ont dû finalement s'éloigner de vos murs et vous ont entendu pousser librement, derrière elles, ces cris de « Vive la France ! » qui depuis si longtemps vous montaient aux lèvres et que pour la première fois vous n'étiez plus contraints de refouler.

» Messieurs, aussitôt que, sur la place de la Concorde, à Paris, la statue de Strasbourg a été dépouillée des voiles de deuil dont notre piété douloureuse l'avait, pendant votre captivité, laissée constamment enveloppée, le gouvernement de la République s'est promis de rendre un hommage national à la ville de la « Marseillaise », à la valeureuse forteresse qui a ralenti l'invasion en 1814 et en 1870, à la cité bien-aimée qui n'a jamais douté de la France et qui a attendu, dans la confiance tenace d'un espoir indomptable, le retour de la patrie absente. Au nom de la nation reconnaissante, je remets à la ville de Strasbourg la croix de la Légion d'honneur ! »

Le président, saisissant la croix, l'épingla au coussin portant brodées les armes de la cité. Et lorsque le maire eut exprimé la reconnaissance de Strasbourg envers la France, noble et magnanime, la foule se retira en acclamant les drapeaux et en chantant à plein cœur la « Marseillaise ».

* *

En revenant de Phalsbourg et en allant à Strasbourg, le président s'était arrêté à Saverne. Vous vous rappelez, c'était en 1913, à Saverne, les exploits odieux d'insolence et les brimades du gouverneur Von Reuter et du lieutenant Von Forstner et de toute la soldatesque à leur image et à leurs ordres.

» Sur la grande place en face du château des évêques, dont la caste militaire avait fait un casino d'officiers et qui portait aujourd'hui cette inscription :

» Français nous sommes !

» Français nous resterons ! » M. Poincaré évoquait ces souvenirs, et il s'écriait :

« Ah ! messieurs ! ces souvenirs qui sont cruels pour vous, ne les répudiez pas ! car le cri de révolte qu'ils vous ont fait pousser a été entendu de la France et du monde entier, et ce drame dont vous avez été les victimes est l'un de ceux qui ont contribué à révéler l'état d'âme de nos ennemis ! »

De toute la foule, ici encore, une acclamation immense jaillit. Et dans tous les villages traversés, au branle joyeux des cloches, il en était ainsi.

Partout, il fallait ralentir pour recevoir des gerbes de fleurs par brassées; partout, au long des routes, à travers la campagne, où blondissent les blés, où s'alourdissent les grappes et montent les houblons, c'était comme un hosannah à la France qui s'élevait.

Aux portes de Strasbourg un cortège imprévu nous attendait. De toute la campagne environnante étaient arrivés des chars parés rustiquement de verdure et de cocardes et qui portaient des jeunes Alsaciennes en costume traditionnel. Des jeunes gars, montés à cheval, une écharpe tricolore en sautoir, le court fouet en main, chevauchaient à leurs côtés. Ils encadrèrent le président et sa suite et l'entrée en ville fut triomphale.

A GUEBVILLER — Photo MANUEL

Pour finir je voudrais rapporter un trait, un parmi tant d'autres. Dans un village, sur la route de Phalsbourg à Wasselonne, un vieillard fut présenté au président. C'était un centenaire, et à pied il avait marché cinq kilomètres pour venir saluer le chef de l'Etat. M. Poincaré lui tendit la main. l'ancêtre la baisa et, d'une voix tremblante : « C'est le plus beau jour de ma vie ! »

Respectons avec gratitude l'âme qui s'exprime par de tels gestes et — ce sera une tâche que l'Allemand nous rendra difficile — sachons nous rendre dignes de l'Alsace comme elle sut demeurer digne de nous.

L. D.

La reddition de Maubeuge

Paris, 22 août. — L'audition des témoins a continué hier devant le conseil d'enquête. M. Pasqual, député d'Avesnes, a été entendu. Il était, au moment de la déclaration de guerre, vice-président de la commission de l'armée et capitaine de chasseurs à pied. En cette qualité, il fut versé à l'état-major du gouverneur de la place et prit part aux opérations de défense. Comme député, M. Pasqual, ému de l'état de la place forte du Nord, avait à maintes reprises signalé dans quelle situation déplorable elle se trouverait en cas d'attaque allemande.

Le commandant Cassou dépose après lui. Il fut, au début des opérations, attaché à M. Messimy, alors ministre de la guerre, puis envoyé à Maubeuge. Ses fonctions à l'état-major du général Fournier le mirent à même de connaître dans leurs moindres détails les plans adoptés pour la mise en état de défense du camp retranché, ainsi que des opérations qui, de l'investissement à la chute, y furent conduites, tant par la garnison des ouvrages que par la réserve générale mobile, placée sous les ordres du général de l'armée coloniale Winckel Meyer.

Le colonel Erard, directeur du génie de Maubeuge, fut ensuite introduit.

Le capitaine Herbecque lui succéda. Commissaire du gouvernement du camp retranché, il eut, pendant le siège, à instruire plusieurs affaires d'intelligences avec l'ennemi. La place était infestée d'espions au service de l'Allemagne dès avant 1914, et qui renseignaient par signaux l'ennemi sur la position des batteries et les mouvements des troupes.

Le conseil recueillit enfin la déposition, des plus importantes, du capitaine Grenier, officier d'ordonnance du général Fournier. Le capitaine breveté d'état-major Grenier reçut le 7 septembre 1914 — sa connaissance parfaite de la langue allemande le désignait pour cela — la douloureuse mission de négocier la reddition avec le commandement allemand.

Le général Peyrecave, qui commandait l'un des secteurs de défense, clôtura la série des témoins entendus.

M. Lloyd George en France

Le Havre, 21 août. — M. et Mme Lloyd George, sir Eric Geddes, ministre des transports, et leur suite, comprenant neuf personnes, sont arrivés aujourd'hui par le paquebot de Southampton. Ils ont été reconnus à leur débarquement et respectueusement salués par la foule. Ils sont montés dans quatre automobiles qui les ont emmenés vers la basse Normandie et la Bretagne.

LA HONGRIE EN ÉTAT DE SIÈGE

Budapest, 22 août. — L'état de siège a été déclaré dans toute la Hongrie, qui se trouve présentement en pleine anarchie. Des difficultés sont survenues entre les autorités américaines de Budapest et les autorités roumaines. Les Américains, en effet, ont complètement arrêté l'arrivage des vivres. Ils donnent pour motif que les Roumains réquisitionnent les approvisionnements américains destinés à la population. Les représentants américains affirment en outre que les Roumains procèdent, à des prix infimes, à la réquisition du bétail qu'ils revendent ensuite à des cours élevés. Un grand nombre de famille à Budapest n'ont pas reçu de viande depuis plusieurs semaines.

L'archiduc Joseph se serait retiré et aurait quitté Budapest

Zurich, 22 août. — Toute la presse viennoise annonce la retraite de l'archiduc Joseph et la formation en Hongrie d'un cabinet de coalition avec la participation des représentants des partis socialistes. La retraite de l'archiduc est favorablement jugée par la presse, même par les journaux qui avaient été partisans du coup d'Etat. La « Reichspost » seule fait exception. Le « Journal de huit heures » cit que la chute de l'archiduc est due à la décision de l'Entente de ne tolérer le retour d'aucun Habsbourg sur le trône, ainsi qu'à l'opposition résolue des classes ouvrières. On affirme que l'archiduc aurait quitté Budapest.

RUSSIE

Les succès polonais sur les bolcheviks

Varsovie, 22 août. — Les troupes polonaises, poursuivant l'ennemi en retraite dans la direction de Borysow et de Bobrujsk, ont atteint le cours supérieur de la Bérézina. Les rouges ont tenté d'opposer de la résistance à quelques lieues de la forteresse de Bobrujsk, mais ils ont été battus. La Volhynie centrale (Ostrog-Zaslaw) est entièrement dégagée des bolcheviks jusqu'à la Slucz.

Les Polonais se sont avancés le long de la ligne de chemin de fer Sarny-Korosten, à plusieurs lieues à l'est de cette rivière.

L'armée polonaise occupe ainsi de très fortes positions sur la ligne Bérézina-Plycz-Slucz, appuyée sur les défenses naturelles que présentent les vallées marécageuses de ces rivières. Grâce à cela, elle peut s'y maintenir avec des forces relativement moins importantes, pour le cas où le haut commandement polonais se trouverait dans la nécessité de prélever des renforts destinés à opérer sur un autre front.

ANGLETERRE

M. Lloyd George commente son discours

Londres 22 août. — Dans la lettre ouverte qu'il a adressée à la presse pour préciser les indications qu'il donna dans son discours sur la direction industrielle et commerciale de la Grande-Bretagne, M. Lloyd George énumère les moyens grâce auxquels les plans qu'il exposa à la tribune seront mis à exécution.

Parlant du ravitaillement et de la réorganisation de certaines parties de l'Europe orientale, le Premier déclare que des crédits pouvant s'élever jusqu'à 650 millions seront accordés par le gouvernement; ainsi seront facilitées les exportations vers la Serbie, la Roumanie, la Pologne et les diverses régions de l'Autriche.

La lettre souligne également que, en ce qui concerne l'abolition des restrictions, le gouvernement entend conserver le droit d'interdire toutes les importations provenant d'Allemagne dont la dépréciation monétaire permettrait aux trafiquants de vendre en Grande-Bretagne les marchandises allemandes à des prix notablement inférieurs au prix de revient des mêmes marchandises fabriquées dans les Iles-Britanniques.

ITALIE

Nouvel incident entre troupiers français et italiens

Rome, 22 août. — L'agence Stefani publie la note suivante :

« Les journaux ont publié des nouvelles exagérées et inexactes en ce qui concerne les incidents des environs de Tarente entre des troupes françaises et italiennes. Pour rétablir la vérité des faits, on annonce que l'épisode qui a donné origine aux bruits tendancieux se réduit à un incident sans importance.

» Depuis le commencement de la guerre il existe aux environs de Tarente, à Buffoluto, un camp français pour les troupes d'Orient de passage. Le soir du 15 août, des militaires français, qui discutaient avec deux ouvriers italiens, sortirent armés de leur camp et tirèrent des coups de fusil. Une bagarre s'ensuivit. Le commandant du camp français et le commandant italien d'une poudrière voisine, accoururent et rétablirent l'ordre. Deux militaires français et un ouvrier italien ont été blessés.

» Le bataillon colonial auquel les militaires français appartenaient a quitté déjà Tarente et le commandant du camp français a donné aux autorités italiennes des explications qui ont été bien accueillies. Cet incident n'eut aucune influence sur les bonnes relations et la camaraderie qui ont toujours existé à Tarente entre les militaires français et italiens. »

Rome, 22 août. — Voici quelques précisions sur les incidents auxquels fait allusion la note officieuse italienne sur les incidents de Tarente.

« Dans la nuit du 14 août, des voleurs s'étant introduits dans le camp de Buffoluto, les soldats français se jetèrent à leur poursuite. Les malfaiteurs étaient armés de revolvers. Des coups de feu furent échangés, et un soldat français fut blessé. Des soldats du camp, croyant que le camp avait été l'objet d'une agression de la part d'un groupe d'habitants, sortirent et manifestèrent leur mauvaise humeur en prenant à partie quelques civils qu'ils molestèrent, et en causant des dégâts matériels dans un bureau de poste et aux bâtiments d'une poudrière voisine. L'incident n'eut à aucun moment une portée sérieuse. Un seul civil a été blessé et les dégâts matériels ont été payés. »

Les comitadjis bulgares coupent la ligne Belgrade-Salonique

Londres, 22 août. — On mande de Belgrade au « Times » :

« L'administration des chemins de fer est informée que des comitadjis bulgares ont fait sauter le pont du chemin de fer à Ristovatz, près de Vranya. Les communications avec Salonique, qui avaient été rétablies tout récemment, sont de nouveau interrompues. »

Le Mexique proteste contre l'entrée des troupes américaines

Washington, 22 août. — L'ambassadeur du Mexique a protesté contre l'entrée des troupes américaines lancées à la poursuite des bandits sur le territoire mexicain. Il en a demandé le retrait immédiat.

Toujours sans nouvelles du *Goliath*

ON ABANDONNE LES RECHERCHES EN MER ET SUR LA COTE

Casablanca, 21 août. — *On est toujours sans nouvelles du « Goliath ». Les recherches sont abandonnées sur mer et sur la côte. L'espoir ultime réside dans un atterrissage possible à l'intérieur des terres.*

LES ALLEMANDS proposent de reconstruire à leurs frais les villes dévastées

Paris, 22 août. — Du « New-York Herald » :

« Le conseil des Cinq vient d'autoriser l'Allemagne à envoyer dans les régions dévastées une commission d'ingénieurs qui étudiera les moyens de réparer complètement les dommages causés. L'Allemagne offre d'exécuter et de payer elle-même tous les travaux, sous la surveillance et le contrôle des autorités françaises. Elle compte réaliser par là une économie sérieuse, puisque les ouvriers seront payés en marks. Si la France se chargeait au contraire de la besogne, elle serait obligée, étant donnée la cherté de la main-d'œuvre française, de réclamer à l'ennemi une indemnité très élevée.

M. Wilson défend le traité avec la France

Londres, 22 août. — Le correspondant de la « Morning Post » à Washington télégraphie :

« Parlant à la commission des affaires extérieures du Sénat au sujet du traité franco-américain, le président Wilson a déclaré :

« J'ai un sentiment profond de nos relations historiques avec la France, et je me rends parfaitement compte du souci qu'elle a de sa sécurité. J'estime donc que la conclusion de cet acte serait un des plus beaux faits de l'Histoire. »

La situation en Haute-Silésie

Paris, 22 août. — Les nouvelles venant de haute Silésie sont contradictoires; les Allemands prétendent être maîtres de la situation et avoir maîtrisé le mouvement. D'autre part, les nouvelles venant du côté polonais disent, au contraire, que le mouvement insurrectionnel prend une grande extension.

Suivant une dépêche de Varsovie, du 20 août, la ville de Bytom est entre les mains des Polonais. Katowice a été aux mains des insurgés, mais les Allemands l'ont repris après avoir reçu des renforts d'artillerie et des trains blindés. Les insurgés n'ont pas capitulé. La bataille continue. Près de Mislowice, la lutte continue; les insurgés ont le dessus, ils entourent les Allemands, qui se défendent avec rage. Les insurgés se battent avec la plus grande bravoure, sachant que s'ils sont faits prisonniers ils seront fusillés sans jugement.

Au-dessus de Sosnovice, des aéroplanes tirent sur la population. Des bandes allemandes ont essayé de passer la frontière près de Sosnovice, mais elles ont été repoussées.

Sur le territoire occupé par les insurgés, sont arrivées deux brigades allemandes. Le commandement général a proclamé partout l'institution de cours martiales.

La communication est interrompue entre la haute Silésie et la Pologne.

Londres, 22 août. — On mande de Kattowitz au « Times », le 19 août :

« La situation est encore très grave ici. Je suis informé officiellement que les Polonais insurgés ont pris possession du chemin de fer entre Kattowitz et la ville frontière Myslowitz, et ont interrompu la circulation des trains. Ces deux villes sont occupées par de nombreuses troupes du gouvernement, mais les régions intermédiaires ont été prises par les Polonais révolutionnaires, qui sont bien armés.

» Des combats acharnés continuent entre de petits détachements sur divers points s'étendant sur toute la région industrielle, spécialement dans les endroits les plus éloignés.

» Les pertes ont été grandes des deux côtés au cours des dernières vingt-quatre heures.

» A proximité de certaines mines de charbon, la guerre de tranchées a commencé, et des pièces d'artillerie, des mortiers de tranchée, des aéroplanes ont été employés contre les Polonais armés.

» J'apprends de source autorisée que les forces allemandes occupant la zone industrielle se chiffrent à 100,000 hommes. »

LE CONSEIL SUPREME ENTEND UN RAPPORT DE M. HOOVER

Paris, 22 août. — Le Conseil suprême des alliés, réuni hier après-midi sous la présidence de M. Pichon, a entendu M. Hoover, directeur du ravitaillement des pays ennemis et des pays libérés, qui l'a entretenu des résultats du voyage d'enquête qu'il vient d'accomplir en Autriche et en Pologne.

M. Hoover s'est étendu sur la situation critique de l'Europe au point de vue des ressources en charbon, en insistant particulièrement sur les troubles de Silésie, sur l'état présent des affaires hongroises.

Il résulte des renseignements apportés par le haut délégué américain que la situation en Haute-Silésie est réellement grave. Les Allemands, après avoir provoqué eux-mêmes des troubles grévistes, ont été débordés maintenant par un mouvement national polonais. C'est une véritable insurrection qui a éclaté dans différents centres, et elle donne lieu à de sanglantes batailles. Les Allemands paraissent disposés à jeter en Haute-Silésie des forces militaires importantes, et il est à craindre que les Polonais ne considèrent de cruelles représailles contre leurs futurs compatriotes comme un « casus belli ».

M. Hoover a conclu en faisant deux propositions :

1° Envoyer en Europe orientale une commission interalliée pour discipliner et contrôler la production du charbon des trois bassins miniers; afin de remplir efficacement son rôle, cette commission devrait avoir en Haute-Silésie une véritable autorité de gouvernement;

2° L'occupation militaire de la zone du plébiscite devrait être anticipée, afin que l'ordre y puisse être rétabli.

REPRISE DES NEGOCIATIONS GERMANO-POLONAISES

Zurich, 22 août. — Le bureau « Europa Press » annonce que les pourparlers germano-polonais, dont la rupture avait été annoncée mercredi matin, ont été repris le même jour à dix-huit heures.

Le général Dupont et les autres membres de la mission militaire interalliée de Berlin ainsi que le ministre des affaires étrangères M. Muller et le ministre de la défense nationale d'Allemagne M. Nosque y prennent part. L'Allemagne a déclaré qu'elle ne pourra plus tolérer les excès des Polonais dans la Haute-Silésie. La Haute-Silésie est encore allemande, et l'Allemagne seule a le droit d'y maintenir l'ordre. le traité de paix n'étant pas encore ratifié. Cette façon de voir aurait été partagée par le général Dupont, chef de la mission militaire interalliée.

LA VIE CHÈRE

LES DELEGUES OUVRIERS A LA COMMISSION DES PRIX NORMAUX

Paris, 22 août. — La commission exécutive de l'Union des Syndicats de la Seine a désigné hier MM. Perrot, secrétaire de l'Union, et Hanriot, secrétaire du Syndicat ouvrier de la boucherie, pour la représenter à la commission de fixation des prix normaux. Cette décision a été prise à la suite de la demande adressée à l'Union des Syndicats par le préfet de police, en application du décret du 16 août fixant la composition de cette commission.

Des réserves ont été cependant formulées par l'Union des Syndicats concernant la participation de ses délégués aux travaux de la commission. Les syndicalistes de la Seine réclament notamment que des mesures urgentes soient adoptées par le gouvernement aboutissant à un contrôle sévère des achats et des transactions, depuis la production jusqu'à la vente au détail.

Ce que disent les Journaux

LA RUSSIE ET LE LEVANT SOLLICITENT L'EFFORT FRANÇAIS

M. Gabriel Hanotaux regrette dans le **Figaro** que notre politique extérieure paraisse incertaine ou inactive devant les problèmes qui se posent à la suite de la guerre. C'est surtout la Russie et le Levant qui, selon lui, doivent solliciter la vigilance et les efforts de l'énergie française :

« Vingt-cinq ans d'alliance franco-russe nous avaient assuré une sorte de mônopole de sentiment et de travail communs. Dans les grandes affaires, la France n'allait pas sans la Russie, ni la Russie sans la France. Et tout d'un coup nous voilà partis chacun de notre côté, et l'on dirait que l'on ne pensera plus jamais l'un à l'autre. Le bolchevisme est-il seul coupable ? Je ne sais quelle négligence incompréhensible de nos propres intérêts n'y est-elle pas pour quelque chose ? Serions-nous fatigués d'avoir si longtemps prôné cette puissante combinaison qui finalement a décidé du sort de la guerre ?

» Car si la Russie n'avait pas détruit la force de l'Autriche et diminué grandement celle de l'Allemagne, eussions-nous pu attendre à nous seuls l'intervention de nos puissant alliés d'outre-mer ? Nous avons oublié ?... Mais ces milliards que nous avons dépensés pour que la Russie fût forte, pour que ses immenses richesses fussent mises en valeur, allons-nous d'un cœur léger les considérer comme engloutis ? Les autres recueilleront-ils le bénéfice de notre travail, de nos efforts, de nos risques ?

» La garantie de nos milliards, elle est là; elle est dans les mines du Caucase, elle est dans les vastes plaines à blé qui ont leurs débouchés sur la mer Noire.

» Nous cherchons du charbon ? Il se trouve là. Nous cherchons des marchés pour notre exportation ? Ils sont là ! Nous voulons des sécurités pour le passé, des gages pour l'avenir ? Encore une fois ils sont là et à notre portée. Les territoires de la Russie méridionale sont les plus riches. En cherchant à les atteindre, à les reconnaître, à nous y installer, nous ne ferons que poursuivre une tâche heureusement commencée et qui est nôtre. En même temps nous aurons l'œil sur cet Orient méditerranéen où six siècles d'efforts et dix autres milliards de travail français sont en dépôt également.

» Ai-je besoin d'ajouter qu'il ne s'agit à aucun titre d'intervention armée et encore moins de visées politiques ? Il s'agit de réparation économique, de vigilance commerciale et de réalisations pratiques qui sont en fait les plus puissants facteurs de la paix. »

LA PRESIDENCE DE M. POINCARE

M. René d'Aral, dans le **Gaulois**, salue en M. Poincaré, qui accomplit actuellement en Alsace et en Lorraine le dernier voyage de sa présidence, l'homme d'Etat qui a su se placer au-dessus des passions politiques et se concilier par son attitude l'estime de tous nos alliés et la déférence sympathique de tous les Français :

« Partout acclamé, il recueille les fruits de la victoire française et il reçoit l'hommage dû au patriotisme ardent, à la dignité parfaite avec lesquels il a pendant la guerre rempli ses hautes fonctions.

» Aussi bien, maintenant que le drame est terminé et que l'on commence à regarder l'ensemble des événements qui en ont marqué les épisodes, on s'aperçoit que M. Poincaré fut constamment à la hauteur des circonstances, il le fut naturellement, simplement, avec le souci constant de demeurer à

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

LA PAIX

Les alliés seraient favorables à l'intervention autrichienne en Hongrie

Berlin (via Bâle), 20 août. — Suivant une nouvelle de Vienne à la « Gazette de Francfort » le Conseil supérieur des alliés aurait accepté favorablement la demande de l'Autriche allemande d'intervenir elle-même pour maintenir l'ordre dans la Hongrie occidentale.

La révision des traités de 1839

Paris, 21 août. — Le secrétariat général de la Conférence de la paix communique la note suivante :

« La nouvelle parue dans certains journaux, d'après laquelle les travaux de la commission de révision des traités de 1839 ne semblent pas devoir aboutir prochainement, est dépourvue de tout fondement.

La matinée de M. Clemenceau

Paris, 21 août. — M. Clemenceau, rentré ce matin à Paris, a reçu successivement dans la matinée, au ministère de la guerre, ses collaborateurs actuellement à Paris, ainsi que M. Venizelos.

Déjeuner aux affaires étrangères

Paris, 21 août. — Le ministre des affaires étrangères et Mme Pichon ont offert aujourd'hui un déjeuner en l'honneur des délégations britanniques et italiennes auprès de la Conférence.

La revue navale de la victoire

Toulon, 21 août. — Le Conseil municipal a voté un ordre du jour demandant que soit passée dans cette ville la grande revue navale, qui sera comme le couronnement de la formidable tâche remplie par nos marins pendant la guerre. La Ville a décidé d'inviter le Président de la République à cette cérémonie au cas où elle se déroulerait dans la rade de Toulon.

Un aviateur français atterrit en Espagne

Madrid, 21 août. — L'aviateur français Pattanchon a atterri hier au village de Sieteinglesias, près de Madrid. Il se rendait à Casablanca. Après avoir réparé son appareil qui avait subi de légères avaries, il prit son vol et atterrit à l'aérodrome de Quatro Vientos, où il fut chaleureusement félicité par les aviateurs espagnols.

Paris-Bruxelles en 1 h. 38

Villacoublay, 21 août. — Deux officiers aviateurs portugais, le capitaine Souza Maia et le lieutenant Portella, ont accompli en 1 h. 38, malgré des conditions atmosphériques défavorables, le trajet Paris-Bruxelles par la voie des airs sur deux avions.

EN ANGLETERRE

Policemen repentants

Liverpool, 21 août. — Un grand meeting de policemen grévistes de Liverpool a eu lieu hier soir et a voté, à la presque unanimité, des motions déclarant qu'ils avaient été trompés et égarés, qu'ils regrettaient la grève du 1er août et qu'ils priaient les autorités de vouloir bien prendre en considération leur rétablissement dans leurs postes. Ils se sont engagés à se retirer du Syndicat des agents de police.

Pour favoriser le cabotage

Rétablissement des services

Londres, 21 août. — Au cours de la guerre, les services de navires faisant le cabotage ont été supprimés. Un encombrement considérable de marchandises sur les voies ferrées s'en est suivi. Le Board of Trade publie un décret interdisant aux Compagnies de chemins de fer de transporter des marchandises destinées à l'exportation « entre certains points que la navigation côtière peut desservir ». L'objet de cette mesure est de rétablir les services côtiers d'avant guerre en leur assurant un trafic régulier.

EN RUSSIE

Échec électoral des bolcheviks

Berne, 21 août. — Suivant le bureau de presse ukranien, les élections aux conseils communaux dans la partie de l'Ukraine encore occupée par les bolcheviks ont donné des résultats inattendus pour ces derniers. Les éléments antibolchevistes ont obtenu une majorité écrasante, si bien que, malgré la terreur habituelle, les communistes ont à peine obtenu un tiers des voix.

EN HONGRIE

Bela-Kun transféré en basse Autriche

Vienne, via Bâle, 21 août. — Mardi, Bela-Kun a été transféré dans un autre lieu d'internement de la basse Autriche.

LA VIE CHÈRE

LA CHASSE AUX MERCANTIS

Paris, 21 août. — Les affaires actuellement soumises au service de répression de la spéculation du commissariat du ravitaillement par les parquets de province et de Paris atteignent le chiffre énorme de six cents. Parmi ces affaires, on relève des infractions multiples et variées à la loi depuis la hausse illicite jusqu'à l'accaparement. Certains spéculateurs poursuivis ont réalisé des bénéfices dont le total se chiffre par plusieurs centaines de mille francs. A noter qu'il y a quinze jours à peine que le nouveau service est complètement organisé et fonctionne normalement.

LES COOPERATIVES EXCLUES DE LA COMMISSION DES PRIX NORMAUX

Paris, 21 août. — MM. Gaston Lévy, administrateur de l'Union des coopératives, et Berthaud, administrateur de la Bellevilloise, sont les deux délégués de la Fédération des coopératives chargés de représenter à la commission de fixation des prix normaux de la Seine les intérêts des consommateurs. Ils viennent d'adresser à la Fédération leur démission pour protester contre la façon dont a été opéré le remaniement de la commission. Celle-ci, font-ils remarquer, est secondée maintenant dans son travail par de nombreuses sous-commissions. Les délégués des coopératives ne sont admis cette fois que dans ces sous-commissions, mais la commission elle-même qui fixera les cours ne comptera aucun des représentants naturels des consommateurs.

L'ALCOOL A BRULER VA BAISSER DE PRIX

Paris, 21 août. — Nous apprenons de source sûre que l'alcool dénaturé détenu par le service des poudres, qui en a le monopole de fait, va être livré au public à des prix inférieurs de 25 % au prix actuel. Un décret est en préparation qui doit sortir dans trois ou quatre jours. Une de ses principales dispositions stipule que l'alcool dénaturé mis en vente par l'Etat sera cédé à 1 fr. 55 le litre au lieu de 2 francs.

A REMIREMONT ON SAISIT LES DENREES QUI EXCEDENT LES PRIX NORMAUX

Remiremont, 21 août. — Le maire de Remiremont a fait appliquer sur le marché les prix normaux et saisir les marchandises de ceux qui se refusaient à les observer, même celles des acheteurs qui sciemment avaient acheté à un prix supérieur.

LES INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS BRESTOIS FORMENT UN SYNDICAT

Brest, 21 août. — Les industriels et commerçants de Brest ont décidé de se grouper en un seul syndicat pour élaborer un programme d'action économique de lutte contre l'étatisme, seule cause de la vie chère, et pour empêcher toutes les violations de domicile portant atteinte à la sécurité du commerce.

L'affaire des mistelles

Perpignan, 21 août. — M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, qui enquêtait à Barcelone, est rentré à Perpignan cette après-midi. Il a eu aussitôt une longue entrevue avec le comptable expert commis par M. Deis, juge d'instruction du parquet de la Seine, pour la vérification de la comptabilité de plusieurs commerçants. Après cette entrevue, qui a duré plus de deux heures, M. Pachot a commencé l'audition de certaines personnalités. Le commissaire-enquêteur repartira sous peu de jours pour Barcelone et Madrid, où il poursuivra parallèlement les enquêtes sur les mistelles et les faux vins portugais.

LES GRÈVES

GREVE DES BOULANGERS DE MEAUX

Meaux, 21 août. — Les ouvriers boulangers de Meaux ont déclaré la grève ce matin, réclamant une augmentation de salaire d'une moyenne de 6 francs par jour. Les patrons boulangers ont immédiatement adressé au préfet une demande de relèvement de la taxe du pain.

Les effets de la sécheresse dans le Sud-Ouest

Toulouse, 21 août. — La sécheresse qui sévit depuis longtemps éprouve les récoltes. La direction des services agricoles de la Haute-Garonne estime que la récolte de vin dans le département sera réduite d'un cinquième, peut-être d'un quart, ce qui représente une perte de 100,000 hectos sur la récolte de l'année 1918, qui fut de 633,000 hectolitres. Les pluies pourraient cependant encore améliorer la situation des vignobles, mais d'autres récoltes, notamment les pommes de terre, haricots, maïs, sont compromises irrémédiablement. Les nouvelles parvenues de la région indiquent que dans l'ensemble, le rendement du vignoble méridional sera réduit du tiers.

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

Courses à Deauville

JEUDI 21 AOUT

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE LASSAY (à réclamer), 2,500 francs, 1,200 mètres. — 1er, *Malatia* (G. Thomas), à M. A. Ekmayan; 2e, *Franchetti* (O'Neill), à M. J.-D. Cohn; 3e, *A-Tout-Faire* (C. Korb), au baron Ed. de Rothschild.

Non placés : Gnôme (Mac Gee), Armantine (J. Jennings).

Gagné d'une longueur; le troisième à une encolure.

Malatia (Rire-aux-Larmes et La-Mandchourie) est entraînée par P. Pantall.

PRIX DES HORTENSIAS, 4,000 francs, 1,000 mètres. — 1er, *Cunningham* (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild; 2e, *Brisbane* (J. Jennings), à M. James Hennessy; 3e, *Esnes* (Sharpe), à M. Jean Stern.

Non placés : Glycine-III (R. Petit), Follosus (O'Neill), Constant (E. Pincuillon), CEil-de-Roi (R. Stokes), Dernière-Cartouche (E. Allemand), Chamade (Sirvain).

Gagné de deux longueurs et demie; le troisième à une courte tête.

Cunning (Sly-Fox et Fiche) est entraînée par Cl. Duval.

PRIX DU CONSEIL GENERAL (à réclamer), 2,500 fr., 2,000 mètres. — 1er, *La-Poulido* (Ch. Hobbs); 2e, *Militia* (E. Allemand), à M. J. Bernheim jeune, qui font walk-over d'écurie.

Gagné d'une encolure.

La-Poulido (Brisecœur et Faventia) est entraînée par Deveaux.

PRIX MORNY

20,000 fr. (en outre 500 fr. à l'éleveur), 1,200 m.

1. Sourbier (J. Jennings), à M. James Hennessy.
2. Petit-Palais (Sharpe), à M. Pierre Champion.
3. Chocolate-Cream (O'Neill), à M. J.-D. Cohn.

Non placés : Pernambuco (E. Allemand), Pito (Garner), Eugène-de-Savoie (C. Korb), Zagreus (Mac Gee), Pendennis (G. Stern), Cora-II (Bellhouse).

Gagné de quatre longueurs; le troisième à une longueur.

Sourbier (Gorgos et Sapientia) est entraîné par Batchelor.

GRAND HANDICAP DE DEAUVILLE

12,500 fr., 1,600 mètres.

1. Brumado (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt.
2. Insensible (M. Barat), à M. J.-D. Cohn.
3. Astyanaïe (Marsh), à M. H. Balsan.
4. Radamès (E. Allemand), à M. Jean Lieux.

Non placés : Saint-Souplet (Sharpe), Fil-à-la-Patte (Mac Gee), Assyrienne (J. Jennings), Joyce (Lancaster), Loyalty G. Thomas), Sylphe (J. Malden), Hamilcar (C. Bouillon).

Gagné de trois longueurs; le troisième à une longueur et demie; le quatrième à une demi-longueur.

Brumado (Maintenon et Bruxe) est entraîné par Duke.

PRIX DE CLOTURE (mixte), 4,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, *Couronne-Australe* (Marsh), à M. le vicomte Foy; 2e, *Général-Gage* (O'Neill), à M. J.-D. Cohn.

Gagné de quatre longueurs.

Couronne-Australe (Oversight et Croix-du-Sud) est entraînée par Morand.

Rapports officiels du pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pel. 5 fr.
Malatia	G	24 50	11 »
—	P	11 50	6 50
Franchetti	P	11 50	6 »
Cunning	G	15 50	8 50
	P	12 »	5 50
Brisbane	P	14 »	6 50
Esnes	P	16 »	7 50
Ecurie Bernheim		walk over	
Sourbier	G	68 »	69 »
—	P	16 50	10 »
Petit-Palais	P	16 »	8 »
Chocolate-Cream	P	46 50	17 »
Brumado	G	72 50	31 »
	P	23 50	9 »
Insensible	P	30 50	15 50
Astypalée	P	21 »	8 50
Couronne-Australe	G	41 »	12 50

Petites nouvelles

« Malatia » a été réclamée pour 26,125 francs par le baron Leonino après sa victoire dans le Prix de Lassay.

« Moulainville » a été réclamé avant le Prix de clôture pour 20,102 francs par M. M. Roland.

Après les avoir retirés de la vente de chez Chéri, hier, M. Castelmur a vendu ses deux yearlings « Sensation » et « Electeur », à M. H. Count.

« Sourbier » n'est plus qualifié samedi dans le Prix de Saint-Martin du Chêne.

Forfaits

Voici les forfaits pour samedi à Deauville :

PRIX DE SAINT-MARTIN DE CHENE : Chocolate-Cream, Cora-II, Perdido, Chaîne-d'Or, Ribnitsa.

PRIX DU HAVRE : Brumado, Rainfall, Georgios, La-Dame-Blanche, Inquisitive, Béret.

PRIX DES BAINS : L'Oiseau-de-France, Berybourg, Hermon.

PRIX DE CAEN : Saint-Ymas, L'Oiseau-de-France, Hermon, Georgios.

PRIX DE BAYEUX : Kingdom, non qualifié.

Courses d'Issigeac

Voici les engagements pour les courses du 24 août :

Prix du Pays : Michelin, à M. Marcadet; Arlon, à M. Dufour; Inédit, à M. Delpérier; Mille-63, à M. Boyer-Guillon; Osiris, à M. Toujouse; Laissez-Dire, à M. Nouailles.

Prix du Grand-Moulin : Loiotte, à M. Courrèges; Viroise, à M. de Taffin de Tilques; Plainville, à M. Clément-Bertrin; Déesse, à M. Savès; Bon-Dernier, à M. Marcadet; Osiris, à M. Toujouse.

Prix du Gouvernement : Quarte, à M. Georges Sentis.

Prix Régional : Michelin, à M. Marcadet; Loiotte, à M. Courrèges; Mille-63, à M. Boyer-Guillon; Viroise, à M. de Taffin de Tilques; Prisca, à M. Laubrespy; Linon, à Mme Guérin; Laissez-dire, à M. Nouailles.

Prix de la Société d'Encouragement (hors-série) : Salonique-III; à M. Daniel Guestier; Quarte, à M. Georges Sentis.

Prix de la Société d'Encouragement : Primus, à M. Roudel; Ricette, à M. Bréhant; Prisca, à M. Laubrespy; Princesse-Ida, à M. Fouilhac; Orpin, à M. Lorteau.

BORDEAUX

Il y a un an

23 AOUT 1918

Les troupes françaises ont franchi la Divette et s'avancent vers Noyon. Elles continuent leur progression entre l'Aisne et l'Ailette. Les troupes britanniques poussent vers Péronne et enlèvent de nombreux villages.

Le Président de la République remet au maréchal Foch son bâton de commandement et au général Petain la médaille militaire.

L'Allemagne a refusé le règlement proposé par l'Espagne pour ses navires torpillés.

M. Henry Bérenger, sénateur, est nommé commissaire général aux essences.

Les prix normaux des denrées

La commission de fixation des prix normaux de la Gironde s'est de nouveau réunie jeudi, à la préfecture.

La commission, à la suite d'une étude qui s'est poursuivie pendant trois heures, a arrêté en principe les prix normaux de certaines denrées. Ces prix devront être appliqués à partir de dimanche prochain et seront communiqués samedi au public.

La commission tiendra une nouvelle séance mardi.

Ligue des consommateurs de la Gironde

La L. C. G. a tenu sa deuxième réunion mercredi soir, à l'Athénée, sous la présidence de M. Dessoudeix, qui en a exposé le but : obtenir la baisse du coût de la vie, la suppression des mercantis et des accapareurs, la diminution du nombre des intermédiaires, et exercer un contrôle permanent auprès des commerçants et sur les marchés. La Ligue aura un organe qui sera librement ouvert aux consommateurs et où tous pourront signaler les abus qu'ils observeront. Ce n'est là qu'un programme minimum, qui se développera par la suite.

— Réunion des membres adhérents de la Ligue vendredi 22 août, à vingt heures trente, à l'Athénée.

Les membres de la Ligue sont invités à retirer leur carte d'adhésion samedi 23 août, de 7 à 8 heures du matin, au bar Carnot, place Richelieu.

Ravitaillement civil

Samedi 22 août, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, du beurre frais, des pommes de terre et des fromages dans les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons, marché Saint-Martial, marché de Lerme et marché de la place Amédée-Larrieu, et à l'école de la place Montaut (La Bastide), entrée rue des Ecoles :

Oignons, 0 fr. 50 le kilo; beurre frais, 1 fr. 30 le quart; carottes, 0 fr. 50 le kilo; pommes de terre, 0 fr. 60 le kilo; fromage de gruyère, dit d'Ementhal, 1 fr. 50 le quart; fromage dit du Cantal, 1 fr. le quart.

Beaux-Arts

Une série de toiles des plus intéressantes de M. Castaignet, le distingué professeur des cours professionnels de la Société Philomathique, nous montre, sous des aspects divers, l'entrée de la Gironde empreinte de tant de grandeur, et des paysages où, dans un ensemble calme et chatoyant, se révèle un sentiment délicat et profondément vrai de la nature.

Dans ces vues où le ciel et l'eau semblent s'unir harmonieusement, s'affirme le talent très personnel de M. Castaignet. Ses œuvres démontrent que chez lui, l'artiste égale le maître.

Commencement d'incendie

Jeudi soir, vers sept heures trente, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un chai appartenant à M. Duclos-Sèste et situé 18, rue Poyenne. Le feu avait pris naissance dans un tas de vieux sacs servant à caler des fûts d'huile lourde. Les pompiers, aussitôt prévenus, parvinrent rapidement à se rendre maîtres du feu. Les dégâts paraissent de minime importance.

Une enquête est ouverte pour établir les causes de ce sinistre, qui paraît dû à la malveillance.

Bordeaux la nuit

Deux agressions

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers dix heures et demie, M. Léon Guorgois, âgé de vingt-quatre ans, employé comme manœuvre au camp américain de Saint-Sulpice-d'Izon, a été attaqué à l'angle de la rue Léon-Valade et de la rue de Galles par deux individus, un militaire et un civil, qui l'ont dépouillé de son portefeuille.

— Vers la même heure et dans le même quartier, un Espagnol, Fernandez Yonogercio, employé au camp de Bassens, a été également victime d'une agression de deux individus inconnus qui l'ont frappé violemment sans provocation de sa part.

Comment se procurer du tabac

Vols importants à la manufacture de la place Rodesse

Alors qu'il est souvent impossible de se procurer du tabac chez les débitants, on voit des gens qui en ont en abondance, et qui offrent à leurs amis de leur en fournir tant qu'ils en voudront.

La découverte de vols presque quotidiens à la manufacture des tabacs explique, en partie tout au moins, cette crise dont les fumeurs se plaignent depuis si longtemps.

C'est par une lettre anonyme, signalant des vols à la manufacture de Bordeaux, lettre adressée au directeur des tabacs à Paris, que l'éveil fut donné.

M. Cornueau, chef de la Sûreté, chargea l'inspecteur Leyx de procéder à une enquête à ce sujet.

Mercredi matin, l'inspecteur remarquait, en effet, qu'un surveillant, Charles X..., sortait de la manufacture de la place Rodesse, en portant à la main un paquet qu'il alla déposer chez un manœuvre, Michel B..., également employé à la manufacture.

Une perquisition opérée au domicile de ce dernier amena en effet la découverte de 16 paquets de tabacs dit scaferlati supérieur.

Chez X..., on trouva également des quantités assez importantes de diverses variétés de tabac.

Interrogés, les deux employés reconnurent avoir en effet dérobé du tabac. Mais ils ajoutèrent que plusieurs employés se livraient au même trafic. L'inspecteur Leyx continue donc son enquête, et il est possible que de nouvelles arrestations soient opérées d'ici peu.

Quant à Charles X... et Michel B... ils ont été présentés mercredi matin au petit parquet et écroués.

Drame de la jalousie

Un Espagnol tire trois coups de revolver sur sa maîtresse

Depuis assez longtemps un Espagnol, naturalisé français, Willems A..., âgé de trente-deux ans, blessé de guerre, vivait maritalement avec une journalière, Angèle M..., âgée de trente-trois ans, habitant 122, rue Kléber. Mais, il y a quatre jours, une violente discussion s'était élevée entre eux, à la suite de laquelle Angèle M... avait chassé son amant, l'invitant à ne plus reparaître chez elle.

Celui-ci partit, en effet, mais en jurant qu'il reviendrait, et en proférant des menaces de vengeance.

Vendredi matin, vers huit heures, il se dissimula dans une cabane servant de débarras, et placée devant la porte de la chambre qu'occupe son amie. Celle-ci sortit peu après de sa chambre et ouvrit la porte de la cabane. En reconnaissant l'homme qui y était caché, elle poussa un cri et se sauva chez une voisine, Mme Darcos, qui habite sur le même palier qu'elle.

Son amant l'y suivit. Mme Darcos, connaissant ses projets de vengeance, lui saisit les bras. Mais il se dégagea de son étreinte, prit un revolver dans la poche droite de son veston, et en tira un coup dans la direction de sa maîtresse, qui ne fut pas atteinte.

Pendant que Mme Darcos descendait pour chercher du secours, Angèle M... se réfugia dans la chambre voisine, dont elle ferma la porte à clé. Willems A... brisa alors les carreaux de cette porte et tira deux nouveaux coups de feu. Cette fois, Angèle A... s'effondra, atteinte par une balle au-dessous du sein gauche, tandis que son amant prenait la fuite.

La victime eut cependant la force de se relever et, soutenue par dse voisines, d'aller jusqu'à la rue Monadey narrer les détails de ce drame à M. Ameil, commissaire de police du 10e arrondissement.

Après avoir recueilli ses déclarations, ce magistrat la fit conduire à l'hôpital Saint-André. D'après les renseignements qui nous y ont été fournis, sa blessure présente un certain caractère de gravité.

Ajoutons que, dès la nouvelle de cette tentative d'assassinat, une brigade de la sûreté s'est rendue à la recherche de Willems A... Il semble peu probable qu'il parvienne à quitter Bordeaux.

LA VIE CHÈRE
ÉTABLISSEMENTS THÉNOT

49, rue Sainte-Catherine;
18, r. Ravez — 12, pl. Marché-Gr.-Hommes.
50, cours Portal. — 229, cours de la Marne.

RÉCLAME du SAMEDI 23 AOUT

BŒUF DE L'ARGENTINE

Anguille, Veine et Caprin	Le 1/2 k°	1'75
Aiguillette	—	1' »

VEAU

Carbonnade	Le 1/2 kilo	3'75
Filet et Quasi	—	3'50
Côtes	—	3'25
Tendrons	—	3' »
Ragout	—	2'50

MOUTON

Gigot	Le 1/2 kilo	3'95

BOUCHERIE DE TOULOUSE

Georges RAPIN Fils Jeune
182, rue Fondaudège. — *Téléph. 42.67*
SAMEDI et DIMANCHE

		Le 1/2 kilo
VEAU extra	CARBONNADE	3'95
	FILET, COTES FINES	3'75
	CULOTTE, TENDRON	3'45
MOUTON 1er choix : GIGOT		3'95

BŒUF DE L'ARGENTINE

ALOYAU, PENON ..... Le 1/2 kilo 2'45

TENTE complète, état neuf, à vendre.

CHRONIQUE DU PALAIS

A L'INSTRUCTION

Les sabotages d'un gamin de 13 ans

Depuis quelque temps, des actes de déprédation inexplicables étaient constatés sur la ligne du chemin de fer, aux environs de Bègles. On avait coupé, notamment, les fils de fer servant à l'établissement des signaux, à peine un fil de fer coupé venait-il d'être réparé quon le retrouvait de nouveau sectionné.

Une surveillance discrète ayant été organisée, on finit par surprendre un gamin de treize ans, Jean B..., au moment où, muni d'une cisaille, il se préparait à couper pour la quatrième fois un fil de signal récemment remis en état.

Jean B..., mis en état d'arrestation, a été conduit au parquet et présenté à M. Lebé, substitut du procureur de la République, qui a requis l'ouverture immédiate d'une information.

L'instruction ayant été confiée à M. le juge Giraud, ce magistrat a procédé jeudi à un long interrogatoire de Jean B..., qui s'est décidé à reconnaître qu'il était l'auteur de tous les actes de sabotage constatés aux abords de la gare de Bègles, et qu'il avait commis ces actes coupables à l'instigation de plusieurs personnes dont il n'a pas voulu révéler le nom, en dépit des efforts du magistrat instructeur.

Dans ces conditions, M. le juge Giraud a décidé de maintenir le jeune B... en état d'arrestation, et il l'a fait écrouer au fort du Hâ.

Un cadavre d'enfant dans la forêt d'Arcachon

Le parquet de Bordeaux ayant été informé par M. le Commissaire de police d'Arcachon que le cadavre d'un enfant nouveau-né avait été découvert dimanche soir dans les ajoncs de la forêt de l'Etat, non loin de la ville d'hiver, près du champ de tir de la gendarmerie, M. le juge Dubernet de Bosq fut immédiatement commis pour ouvrir une instruction.

Sur mission de ce magistrat, M. le docteur Lande, médecin légiste, s'est rendu à Arcachon, où il a procédé à l'autopsie du petit cadavre. Le distingué praticien a reconnu que l'enfant, du sexe féminin, était venu à terme, mais non viable. Le cadavre ne porte aucune trace de violences : il était enveloppé dans un journal.

Au résultat des constatations de M. le docteur Lande, l'affaire qui était suivie sous l'inculpation d'infanticide, est retenue seulement sous l'inculpation de suppression de part.

M. le commissaire de police d'Arcachon est chargé de poursuivre l'enquête à l'effet de retrouver la personne qui a jeté ce petit cadavre dans la forêt.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. MATIGNON, vive-président

LE VOL D'UN SAC A MAIN

Dans l'après-midi du 9 août, Mme Séraphine Duga, domestique à Cadaujac, attendait, dans le hall de la gare Saint-Jean, le départ du train. Elle s'était assise sur un banc, où elle ne tarda pas à s'endormir.

Un Algérien, Ali ben Augemon, âgé de vingt-trois ans, vint s'asseoir à côté de la dormeuse, qu'il débarrassa adroitement de son sac à main, puis il s'éloigna, l'air indifférent.

Mais son geste avait été remarqué par un voyageur, M. Lapeyre, qui s'élança sur les traces du voleur. Ce dernier prit immédiatement le pas de course. M. Lapeyre réussit à le rejoindre et à l'arrêter.

Le tribunal correctionnel a condamné Ali ben Augemon à **trois mois d'emprisonnement.**

LE VOLEUR DE COLIS

Des agents en tournée dans le quartier Mériadek, le soir du 5 août, remarquaient qu'un Annamite, Tan Van Soum, âgé de vingt-cinq ans, s'était assis sur un trottoir du cours Cicé et qu'il reposait sur un colis assez volumineux. Ils demandèrent à voir le contenu de ce colis et constatèrent qu'il renfermait un lot important de lingerie neuve.

Interrogé sur sa provenance, l'Annamite refusa de répondre, mais une enquête établit que ce colis expédié de Châteauroux à un grand magasin de Bordeaux, avait été volé en gare Saint-Jean par Tan Van Soum. On eut en outre de bonnes raisons pour soupçonner l'Annamite d'être l'auteur d'autres vols de colis commis dans diverses gares de chemin de fer.

Traduit en correctionnelle, Tan Van Soum a été condamné à **six mois d'emprisonnement.**

— Ont été condamnés ensuite :

A **quinze jours d'emprisonnement**, le manœuvre britannique Georges Cambridge, vingt-trois ans, rue Bonaffé, arrêté place des Quinconces, pour port d'arme prohibée (un revolver).

A quinze jours d'emprisonnement : Romain Espinet, 51 ans, rue de Galles, inculpé de grivèlerie. En compagnie d'un camarade resté inconnu, il s'est fait servir un repas plantureux (dans un restaurant de la rue Magendie : au dessert, son ami s'est éclipsé et Romain Espinet se disposait à en faire autant quand le patron de l'établissement le fit arrêter. Espinet a refusé de donner le nom de son complice.

TRIBUNAL POUR ENFANTS

Présidence de M. GRANGER DE BOISSEL, président.

UN VOL DE 8,000 FRANCS

Pour venir faire la fête à Bordeaux, un garçon de quinze ans, D. J..., domicilié à Arcachon, avait pris la fâcheuse habitude de voler de petites sommes d'argent au préjudice de son oncle, boucher dans cette station. Le mois dernier il eut la main plus lourde : il vola 8,000 francs.

Son oncle s'étant aperçu assez tôt du vol, la police mobile put retrouver le jeune J... à Bordeaux avant qu'il eût dépensé la plus grande partie de l'argent volé; il avait sur lui près de 7,000 francs au moment de son arrestation.

Le tribunal pour enfants a condamné D. J... à **six mois d'emprisonnement** avec sursis.

LES PILLAGES DE LA BARANQUINE

On sait que les baraques édifiées par les Américains à la Baranquine furent littéralement mises au pillage au cours du mois dernier. Non seulement on enleva tout ce ce qu'elles contenaient, mais on emporta même les serrures, les loquetaux et poignées de portes.

Les auteurs de ces vols étaient trois jeunes gens, B. G..., âgé de 14 ans; J. R..., âgé de 16 ans; F. R..., âgé de 15 ans.

Le tribunal pour enfants, se montrant fortement sévère, a ordonné que le premier qui a conçu et dirigé les pillages serait détenu jusqu'à l'âge de 21 ans, dans la colonie de Sainte-Foy, et que les deux autres seraient détenus jusqu'à l'âge de 18 ans, dans une colonie pénitentiaire.

LE VOL DU COURS D'ALBRET

Une jeune fille de 16 ans, Berthe X..., invitée à dîner chez des amies, cours d'Albret, prétexta un besoin pressant, au cours du repas. En réalité, elle alla fouiller des vêtements qui étaient accrochés au portemanteau d'un corridor; elle trouva dans l'un un portefeuille contenant 150 francs, le déroba et s'enfuit.

Ne le voyant pas revenir, ses hôtes eurent tôt fait de constater le vol; un peu plus tard la jeune voleuse était arrêtée.

Le tribunal a ordonné qu'elle serait gardée jusqu'à l'âge de 18 ans dans un établissement où elle fera l'objet d'une surveillance spéciale.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

SUD-ATLANTIQUE. — Le paquebot « Samara », parti de Bordeaux le 16 août, a touché Lelxoes le 19 courant, en route pour Dakar, le Brésil et la Plata.

CHARGEURS REUNIS. — Le paquebot « Aurigny », venant de Buenos-Ayres, est parti de Rio-de-Janeiro le 17 août, en route pour Dakar, Lisbonne et Bordeaux.

— Le vapeur « Belle-isle », venant de Bordeaux et Ténériffe, est parti de Dakar le 16 août, en route pour le Brésil et la Plata.

Le cinq-mâts mixte « Commandant-Challès »

Le navire français « Commandant-Challès », qui avait quitté Galveston en mai 1919, à destination de notre port, ayant à bord un chargement de bois merrain pour le compte des Transports maritimes, est rentré en Gironde mercredi, et a suivi jeudi matin pour les appontements de Bassens, où il est amarré.

Ainsi que nous l'avons relaté antérieurement, le « Commandant-Challès », au cours de son voyage avait dû, par suite d'avaries à son gouvernail, relâcher aux Bermudes. Après réparations effectuées, le navire a suivi sa route sans incident sur Bordeaux.

COURRIER DU MAROC

Arrivée du « Figuig »

Le paquebot affrété « Figuig », commandant Simon, de la Compagnie Générale Transatlantique, qui avait quitté Casablanca dimanche 17 août, vers midi, est entré en Gironde jeudi matin et s'est amarré à Bordeaux-quai, à huit heures trente, après un voyage sans incidents et une excellente traversée, ayant à bord 150 passagers de chambre et 550 militaires démobilisables ou permissionnaires.

Au nombre des passagers de cabine, notons : Mme la générale Lyautey, accompagnée de son neveu, M. le capitaine d'Amecourt, et de M. Tranchant de Lunel, secrétaire de la résidence; également à bord, M. Delure, directeur général des travaux publics du Maroc.

Au départ du « Figuig » de Casablanca, le général Lyautey, étant venu accompagner sa femme à bord, a été reçu par le commandant Simon et son état major, et un champagne d'honneur lui a été offert.

Mme Lyautey a quitté Bordeaux jeudi soir se rendant à Paris.

DEPART DU « TCHAD »

Le paquebot « Tchad », commandant Heurté, de la Compagnie des Chargeurs-Réunis, qui avait embarqué jeudi après-midi son complet de passagers et un chargement de diverses marchandises, a quitté notre port à destination de la Côte occidentale d'Afrique, via Ténériffe et Dakar.

Parmi les passagers de cabine, citons : MM. Nerwart, ancien gouverneur des colonies, qui se rend à Cotonou au titre de trésorier-payeur; Warland, procureur de la République, pour Conakry.

Egalement à bord, 200 tirailleurs du 70e colonial, démobilisables; 160 débarqueront à Dakar et 40 à Cotonou.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster dimanche 24 août pour les destinations suivantes :

Madagascar, Ile de l'Ascension, Sainte-Hélène, le Transvaal, le Natal, Rhodésia, l'Afrique du Sud et l'Afrique orientale, par départ du paquebot « Galka », de Southampton, le 27 août.

AFFRETEMENT

LONDRES, 20 août. — Le marché reste calme. Pas de navires à charger. On a affrété du Cardiff un vapeur neutre de 1,750 tx, à 54 sh., pour Bordeaux, avec option pour Bayonne, à 57 sh. (chargement le 27 août).

On affrète de Swansea pour Tonnay-Charente deux vapeurs, un alliés de 290 tx, à 25 sh., et un neutre, contrôlé, de 750 tx, à 49 sh. 6.

Heures et hauteurs des marées à Bordeaux

Samedi 23 août.

Pleine mer. — Matin : 4.40, hauteur 4 m. 45; — soir : 17.04, hauteur 4 m. 60.
Basse mer. — Matin : 0.24, hauteur —15; — soir : 12.58, hauteur —10.

LA TEMPÉRATURE

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Paris, 21 août. — La pression atmosphérique se relève sur le sud-ouest de l'Europe; elle atteint 768m/m à La Corogne. 767 en Bretagne. La dépression des Perturbations s'éloigne vers l'est. Le vent est modéré ou assez fort des régions ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan; il est faible et souffle de directions variables sur la Méditerranée. Des pluies sont tombées sur les Pays-Bas et en France, où on a recueilli 11mm d'eau à Cherbourg, 9 à Boulogne, 5 à Dunkerque, 3 à Brest, 1 à Lorient. Ce matin, le temps est généralement nuageux, sauf dans l'est et en Provence, où il est beau ou brumeux. Les pluies continuent dans le Nord.

La température a baissé dans le nord et l'ouest de la France. Ce matin, le thermomètre marquait 15° à Cherbourg, 16 à St-Quentin et à Dunkerque, 18 à Paris et au Mans, 20 à Clermont-Ferrand et à Biarritz, 23 à Perpignan, 25 à Nice (température du mont Gros, 340 m. d'altitude), 26 à Marseille.

En France, le temps va rester généralement nuageux et moyennement chaud; quelques pluies dans le Nord-Est.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 22 août.

Heures	Ther^me	Baro^me	Ciel	Vents
Maxima de la nuit	18.5	»	»	»
8 heures du matin	19.5	771.5	Clair	N.-O
Midi	25.0	772.0	Nuageux.	N.-E.
axima du jour	27.5	»	»	»

Observatoire de Bordeaux-Floirac

Relevé des observations météorologiques du mois de juillet 1919 :

DATES	Pression barométrique à midi	Température à midi	Température Minima	Température Maxima	Pluie relevée 8 h. du matin	VENT DOMINANT
1	751,8	17,9	11,4	19,5	0,9	S.-O. à O. assez f.
2	754,8	18,9	11,7	21,2	6,7	S.-O. à O. faible.
3	758,8	17,6	13,2	22,2	1,4	S.-O. à N.-O. tr. f.
4	753,3	21,6	12,6	24,2	0,3	N.-N.-E. faible.
5	753,3	21,2	13,1	23,5	11,1	S. à S.-O. tr. faible
6	754,1	22,5	14,0	25,0	2,2	Var. presq. nul.
7	755,0	19,6	12,5	20,9	14,0	S.-E. faible.
8	757,8	19,0	13,7	21,5	2,0	S.-O. à O. modéré.
9	761,8	22,7	14,3	24,2